

211C1162
FR0000073975-OP013-AS06

5 juillet 2011

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

METROLOGIC GROUP

(Euronext Paris)

Nyse Euronext Paris et HSBC France ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions METROLOGIC GROUP, soit du 10 au 30 juin 2011 inclus, la société Tridimension Holding¹ a acquis au total 366 251 actions METROLOGIC GROUP, à raison de :

- 240 938 actions acquises dans le cadre de la semi-centralisation , dont 101 035 actions apportées à la première centralisation au prix unitaire de 38 € (avant détachement du coupon) et 139 903 actions apportées à la seconde centralisation au prix unitaire de 22,50 € (après détachement du coupon) ;
- 125 313 actions acquises sur le marché, le 10 juin 2011, au prix unitaire de 38 € (avant détachement du coupon).

A la clôture de l'offre, Tridimension Holding détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Philippe Cimadomo Holding qu'elle contrôle, 2 836 892 actions METROLOGIC GROUP représentant 4 121 520 droits de vote, soit 70,92% du capital et 77,59% des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Tridimension Holding	1 552 264	38,81	1 552 264	29,22
Philippe Cimadomo Holding	1 284 628	32,12	2 569 256	48,37
Total Tridimension Holding	2 836 892	70,92	4 121 520	77,59

¹ Contrôlée à hauteur de 64,6% du capital par la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois CETP II Mercury S.à.r.l, elle-même contrôlée par la société de droit luxembourgeois CETP II Participations S.à.r.l. SICAR, dont le capital est intégralement détenu par la société de droit anglais Carlyle Europe Technology Partners II, LP et par la société de droit des Iles Caïmans CETP II, Co-Investment LP. M. Philippe Cimadomo détient, à la date du présent avis, 35,4% du capital et des droits de vote de Tridimension Holding.

² Sur la base d'un capital composé, après cessions, de 4 000 000 actions représentant 5 311 792 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.